

Ethiopie : SOS Villages d'Enfants réaffirme son attachement à la laïcité, principe fondateur de son action

SOS Villages d'Enfants est et a toujours été une organisation laïque et apolitique.

Elle rappelle que, en France et partout dans le monde, les enfants qu'elle accueille sont élevés respectueusement dans leur culture, leur religion et leurs convictions comme celles de leur famille ou milieu d'origine, conformément à l'article 14 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

SOS Villages d'Enfants a été interpellée sur l'accueil d'enfants chrétiens au village d'enfants SOS de Gode (Ethiopie) et tient à répondre aux différentes questions soulevées :

- *SOS Villages d'Enfants a-t-elle soutenu la conversion forcée d'enfants chrétiens à la religion islamique ?*

Il n'y a jamais eu de conversion forcée d'enfants de quelque religion que ce soit dans un village d'enfants SOS. Au village d'enfants SOS de Gode, créé en 2004 pour sauver des enfants en danger dans une région, proche de la frontière avec la Somalie, où régnait le chaos, la priorité a été de mettre tous les enfants en sécurité. Certains, abandonnés, inconnus et sans aucun papier, nous étaient confiés dans des situations d'extrême urgence. Dans ces circonstances, la question de leur appartenance religieuse n'a pas pu être approfondie au moment où leur placement devait être décidé pour sauver leur vie. Ainsi, 14 enfants dont la confession chrétienne a été reconnue a posteriori ont été accueillis entre 2004 et 2007 par une mère SOS musulmane comme toutes l'étaient alors dans cette région.

- *Que sont devenus ces 14 enfants ?*

Les 14 enfants ont grandi au village SOS de Gode. Depuis 2014, ils ont été entendus à plusieurs reprises. Il a été rappelé à chacun qu'il pouvait bénéficier du soutien de l'organisation dans la pratique de sa foi ou sa conversion à la religion chrétienne. Ils ont dit ne pas souhaiter se convertir au christianisme, ce que nous respectons.

- *L'enseignement coranique est-il inscrit dans le programme des écoles SOS et une salle de prière a-t-elle été construite dans le village de Gode ?*

L'enseignement coranique n'a jamais été intégré au programme des écoles SOS. La construction d'une salle de prière a été financée par des dons locaux et en aucun cas par SOS Villages d'Enfants. Elle a été construite dans l'enceinte du village d'enfants SOS, ce qui contrevient en effet à nos principes d'indépendance et de laïcité, et n'aurait jamais dû être accepté. Elle est aujourd'hui fermée. SOS Villages d'Enfants suit de près un projet de construction d'une mosquée à l'extérieur du village d'enfants SOS. Ce projet est en attente des fonds nécessaires de la communauté locale et accueillera les enfants et le personnel de religion musulmane souhaitant s'y rendre.

- *Comment les enfants chrétiens sont-ils respectés dans leur foi au village SOS de Gode ?*

Les enfants chrétiens ont les mêmes droits au respect de leur conviction et pratique religieuses que les autres. Nous avons pris toutes dispositions pour que les enfants chrétiens devant être pris en charge puissent être accueillis par une famille chrétienne d'ores et déjà identifiée. Depuis 2008, le cas d'enfants chrétiens ne s'est plus présenté.

- *Dans quelle situation se trouve l'ensemble des enfants accueillis au village SOS de Gode aujourd'hui ?*

Aujourd'hui, le village d'enfants SOS de Gode accueille 120 enfants issus de situations de détresse dans un cadre bienveillant et respectueux, soutenu par les autorités locales.

Une rencontre permettant des échanges attentifs et sereins a été organisée en octobre 2017 entre le représentant de SOS Villages d'Enfants International, les responsables de l'organisation pour l'Ethiopie et l'évêque de la région de Harrar, dans un esprit de tolérance mutuelle et de dialogue positif. L'objectif partagé était de tout faire pour éviter de reproduire dans le village SOS de Gode les conflits qui déchirent la région depuis des années dont les enfants sont souvent les premières victimes.

SOS Villages d'Enfants tient avant tout à ses principes fondateurs de laïcité et d'indépendance. Elle souscrit à, défend et applique sans réserve la Convention Internationale des Droits de l'Enfant qui rappelle notamment le droit de chaque enfant à développer et suivre ses propres convictions.

Profondément impliquée dans l'environnement de chacun de ses villages et programmes, SOS Villages d'Enfants travaille étroitement avec toutes les autorités locales dans des contextes souvent extrêmement complexes et sensibles, ce qui est le cas dans la région profondément éprouvée par les conflits et la sécheresse de la Corne de l'Afrique, où la vie et le bien-être de tant d'enfants sont constamment en danger.

C'est dans cet esprit que SOS Villages d'Enfants a la volonté de préserver avant tout l'intérêt des enfants accueillis et qu'elle appelle aujourd'hui chacun à l'apaisement, à la tolérance mutuelle et à un dialogue constructif.

Contact Presse

François-Xavier DELER : fxdeler@sosve.org – 01 55 07 25 40

À propos de SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants a pour mission de prendre en charge des enfants sans soutien parental ou en risque de le perdre, en France et dans le monde. Son objectif est de permettre à chaque enfant d'avoir une vie de famille, en accueillant des frères et sœurs sans soutien parental dans un village d'enfants SOS ou en renforçant la famille à l'aide de programmes de prévention de l'abandon, en conformité avec les lignes directrices de l'ONU relatives à la protection de remplacement pour les enfants (novembre 2009).

SOS Villages d'Enfants France accueille près de 1 000 enfants et jeunes adultes dans ses 14 villages d'enfants SOS et ses 3 établissements associés. Elle est membre de SOS Villages d'Enfants International, fondée en Autriche en 1949.

Présente dans 135 pays et territoires, SOS Villages d'Enfants International prend en charge plus de 84 000 enfants et jeunes dans 571 villages d'enfants SOS. Avec près de 2 600 projets sociaux, éducatifs et de santé, son action concerne plus d'un million et demi de bénéficiaires, services ponctuels et jours de prise en charge. Elle est apolitique, non-confessionnelle et a un statut consultatif au Conseil économique et social des Nations-Unies.

